



Investir dans les populations rurales

# Investissements inclusifs

Populations rurales, État et entreprises  
dans le programme pour l'après-2015



**2016**  
**CONSEIL DES**  
**GOUVERNEURS**

**17-18 FÉVRIER 2016**

# Investissements inclusifs

## Populations rurales, État et entreprises dans le programme pour l'après-2015

Le monde s'est fixé un objectif ambitieux: faire disparaître la pauvreté et la faim d'ici 2030. Cette vision sous-tend les Objectifs de développement durable (ODD), le Programme de financement pour le développement, et la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21), trois éléments qui, pris ensemble, offrent aujourd'hui une nouvelle feuille de route vers l'amélioration du bien-être et de la prospérité pour tous. Mais la prochaine étape consistera à traduire cette feuille de route en résultats concrets, et cela signifie mobiliser tous les partenaires pour agir sur une plus grande échelle afin d'atteindre les objectifs.

Les zones rurales, où vit et travaille plus de 70% de la population pauvre, sont au cœur de ce programme. C'est la raison pour laquelle il est fait explicitement référence, dans les ODD, aux populations rurales – petits producteurs vivriers, en particulier les femmes, peuples autochtones, agriculteurs familiaux, pasteurs et pêcheurs. Mais, si l'on veut qu'ils atteignent les groupes pauvres et marginalisés vivant dans les zones rurales négligées, les efforts de développement doivent être plus inclusifs. Il est par conséquent important, alors que débute la période de l'après-2015, de réfléchir précisément à la manière dont les investissements devraient être entrepris pour que disparaisse la pauvreté et se concrétise le potentiel des populations rurales.

De quels types d'investissements avons-nous besoin? Quels types de mécanismes faudra-t-il mettre en place pour que les scénarios "gagnant-gagnant" deviennent des réalités "gagnant-gagnant"? Quels sont les acteurs clés – publics et privés – par lesquels cela se réalisera? Quel rôle le secteur privé peut-il jouer pour appuyer les gouvernements dans l'impulsion à donner à ce programme? Et comment les populations rurales elles-mêmes y seront-elles associées, en faisant entendre leur opinion sur leur propre développement? La trente-neuvième session du Conseil des gouverneurs du FIDA mettra ces questions essentielles, entre autres, sur la table.

Il est important de prendre acte du fait que les petits exploitants agricoles font eux-mêmes partie du secteur privé. Et la grande majorité des sociétés privées, dans les pays en développement, sont des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) locales. Un pourcentage extrêmement élevé de ces MPME opèrent dans le secteur informel, et sont aussi à l'origine d'une grande partie des emplois et du PIB dans les pays en développement.

Donner un coup de pouce à la productivité sur les exploitations et créer des possibilités hors des exploitations: deux éléments qui seront au cœur de l'amélioration des vies des habitants des zones rurales. Et il sera essentiel, à cet égard, de mobiliser les vastes ressources des secteurs privés, sur les plans local et international. Mais, s'il est vrai que la participation et les investissements du secteur privé dans les zones rurales sont déjà une réalité – et qu'il reste encore un potentiel inexploité –, ils ne constituent pas la panacée, ils ne sont pas automatiques, et ils ne fonctionneront qu'en tandem avec les investissements accrus et les actions à entreprendre par les gouvernements eux-mêmes. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour que les investissements publics et privés produisent une amélioration des moyens d'existence de toutes les populations rurales, y compris les petits paysans, les travailleurs pauvres en terre ou sans terre, les femmes et les jeunes, les groupes ethniques marginalisés, et les victimes de catastrophes et de conflits.

Pour être couronnés de succès, les investissements devront, dans le monde de l'après-2015, être inclusifs. Et ce n'est pas seulement l'inclusion qui compte, mais la qualité de l'inclusion. L'inclusion doit avoir pour résultats de justes prix pour les petits exploitants agricoles, des possibilités de connexion avec les segments de marché à valeur élevée, des possibilités d'emplois décents, et la participation et l'autonomisation des femmes. À cet égard, l'expérience du FIDA a montré qu'il est essentiel de placer l'être humain au centre du développement. Lorsque des modèles d'investissements sans exclusive établissent des liens entre les agriculteurs, les entités publiques et les entreprises, dans le cadre de partenariats public-privé-producteur prenant explicitement en compte les besoins et les droits des petits exploitants agricoles, toutes les parties en tirent des avantages durables (amélioration des moyens d'existence, viabilité écologique, et bénéfices).

Le Conseil des gouverneurs du FIDA et la réunion du Forum paysan qui le précèdera associeront toutes les parties qui devraient avoir leur mot à dire quant à la manière dont les investissements inclusifs et les interactions sont définis et évoluent. Ces manifestations constitueront, de ce fait, le modèle d'une forme de concertation qui sera essentielle pour la concrétisation des promesses du programme pour l'après-2015.





Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)

[www.ifad.org](http://www.ifad.org)

[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)

 [ifad-un.blogspot.com](http://ifad-un.blogspot.com)

 [www.facebook.com/ifad](http://www.facebook.com/ifad)

 [instagram.com/ifadnews](http://instagram.com/ifadnews)

 [www.twitter.com/ifadnews](http://www.twitter.com/ifadnews)

 [www.youtube.com/user/ifadTV](http://www.youtube.com/user/ifadTV)

Contact:

Bureau du Secrétaire

Téléphone: + 39 06 54592212

Télécopie: +39 06 54593212

Courriel: [SECMailbox@ifad.org](mailto:SECMailbox@ifad.org)